

# ANTHY mag

#34

Le magazine municipal de la commune d'Anthy-sur-Léman - Octobre 2025



*Au cœur  
— de —  
l'automne*

# Sommaire

À la une

- 3** ÉDITO
- 4** RETOUR EN IMAGES
- 6** VIE COMMUNALE
- 11** DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 15** MÉDIATHÈQUE
- 15** ÉTAT CIVIL
- 16** LA VIE DES ASSOCIATIONS
- 19** ENFANCE ET JEUNESSE
- 24** THONON AGGLO
- 26** INFOS PRATIQUES
- 28** AGENDA



## Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8h30-12h et 14h-18h  
Mardi : fermée  
Mercredi : 8h30-12h et 14h-17h  
Jeudi : fermée  
Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

Le 1<sup>er</sup> samedi du mois : 9h-12h

### Journal d'Anthy-sur-Léman

Mairie d'Anthy-sur-Léman - 7, rue de la Mairie - 74200 Anthy-sur-Léman  
04 50 70 35 01 - [www.anthy-sur-leman.fr](http://www.anthy-sur-leman.fr)

Directeur de publication : Rémy Viout

Rédaction : Rémy Viout, Céline Prud'homme, Marie-Christine Fert, Isabelle Asni-Duchêne, Christine Bondaz.

Design, mise en page et impression : Imprimerie Fillion - Allinges  
Tirage 1600 exemplaires

## IMPORTANT

**RAPPEL**  
Modification de toutes  
les adresses postales d'ici  
la fin de l'année  
plus d'informations p. 7  
dans l'article sur l'adressage.





# Édito



**Isabelle Asni-Duchêne**

Maire d'Anthy-sur-Léman  
Vice-présidente du SISAM à l'animation

Chers Anthychoises, chers Anthychois,  
Madame, Monsieur,

La période estivale a été intense, avec des moments de fortes chaleurs et peu de pluie ; une situation qui n'a pas favorisé la recharge en eau de nos nappes phréatiques. De fait, la commune, tout comme l'ensemble des communes de l'ouest lémanique, a connu une succession de restrictions relatives aux niveaux d'alerte établies par la préfecture. Depuis le mois de septembre, le retour des précipitations et la baisse des températures ont permis d'améliorer la situation des cours d'eau sur l'ensemble de la Haute-Savoie ce qui a conduit le département à lever les restrictions des usages de l'eau le 26 septembre.

Malgré ce contexte, malheureusement récurrent, l'été a été réussi dans le domaine événementiel, avec de grands rassemblements populaires au dénominateur commun : la convivialité. Des marchés gourmands, en passant par la Fête de la St Jean et de la musique, la Fête de Filets de Perches, la Fête du lac ou encore le retour d'Ohana Fest... les occasions de se retrouver et de partager de bons moments n'ont pas manqués. Un grand merci aux organisateurs et bénévoles.

Nous entrons dans l'automne. Anthy-sur-Léman a réussi sa rentrée scolaire. Cette année, 261 enfants sont inscrits au groupe scolaire Flora Saulnier où l'équipe pédagogique, en partie renouvelée, les accompagnera avec bienveillance dans les apprentissages dédiés au programme scolaire comprenant de nombreux projets et sorties.

Ce magazine est l'occasion de revenir sur les mois passés et de vous présenter l'actualité de ceux à venir, tant les travaux et projets en cours que les prochains rendez-vous citoyens, culturels ou sportifs. La vie associative n'est pas en reste, illustrée une nouvelle fois par un foisonnement remarquable.

Bonne lecture, belle saison d'automne à vous.



*Restez  
connecté*



Retrouvez également  
toute l'actu d'Anthy  
sur facebook



[www.anthy-sur-leman.fr](http://www.anthy-sur-leman.fr)



# Retour *en images*



## Encore une belle saison pour nos *Marchés gourmands*



Cet été encore, les traditionnels marchés gourmands, organisés par le Comité Vie Economique et Touristique, ont remporté un franc succès : chaque mercredi a été synonyme de convivialité, de bonne humeur et de festivité, dans le cadre idyllique de la plage des Recorts, non seulement grâce à

la participation de nos fidèles producteurs, mais également grâce aux associations et aux différents groupes qui ont mis une ambiance de folie. Merci à tous, et bien évidemment aux Anthychoises et Anthychois, ainsi qu'aux visiteurs qui ont répondu présents !

## À Anthy-sur-Léman, *l'été 2025 a brillé !*



### **Anthy Évènements**

L'apéro Anthychois a lancé la saison fin juin, suivi en juillet du dépaysant Ohana Fest aux saveurs polynésiennes.

Le 16 août, la fête du Lac a réuni petits et grands autour d'animations, d'une soirée dansante et d'un feu d'artifice magique sur le Léman.

### **Damier club**

L'Espace du lac a accueilli en juillet la Phase Finale de la Coupe de France et la 5<sup>e</sup> édition de l'Open du Léman avec la présence du n°1 français Arnaud Cordier.





# Ohana Fest

## édition 2025

Le festival Ohana Fest, coorganisé par l'association du même nom et Anthy Evénements, nous a de nouveau transporté en Polynésie le temps d'un week-end.



Du 25 au 27 juillet dernier, les visiteurs ont flâné au marché polynésien, admiré des créations artisanales, goûté à des spécialités exotiques et participé à des ateliers créatifs. Les danses et musiques live ont rythmé les journées, mêlant traditions et sonorités modernes.

Chaque soir, la scène a vibré au son des groupes et des applaudissements dans une ambiance familiale et joyeuse, fidèle au nom Ohana qui signifie « famille ».



Avec ses concerts, sa tombola et ses surprises, le festival a offert un beau voyage sensoriel et humain. Entre rires, découvertes et moments partagés, cette édition a laissé à chacun des souvenirs lumineux au bord du Léman.



### Forum des associations

Le Forum des associations a eu lieu le samedi 6 septembre à l'Espace du Lac. Coordonné par le Damier Club du Léman, il a permis à de nombreux Anthychois de découvrir certaines activités qu'ils peuvent faire non loin de leur domicile.



### Batterie-fanfare « Les Flots Bleus »



Fête de la St Jean et de la musique, coorganisée avec l'association des Donneurs de sang, sur la plage des Recorts, samedi 21 juin.

Marchés gourmands sur la plage des Recorts les mercredis 9 juillet et 20 août 2025.

## Rénovation énergétique de l'Espace du Lac



### Contexte

Le bâtiment, construit dans les années 90, ne répond plus aux nouvelles exigences énergétiques et environnementales.

L'entreprise de maîtrise d'œuvre NEPSSEN a été retenue pour proposer un plan de rénovation énergétique dont les grandes orientations ont été présentées en février dernier lors d'une réunion publique.



### Objectifs

- > Garantir une meilleure efficacité énergétique du bâtiment
- > Réduire les consommations et coûts induits
- > Améliorer le confort des utilisateurs

### Travaux

- > Remplacement des menuiseries et des vitrages des zones chauffées (grande salle, médiathèque, salle Vaudaire, salle Joran et gymnase) complétée par l'installation de protections solaires extérieures
- > Changement des vitrages de la verrière, au profit d'un dispositif à contrôle solaire impliquant un pouvoir isolant amélioré permettant ainsi d'atténuer la surchauffe estivale et le refroidissement hivernal.
- > Remplacement par l'intérieur de l'isolation des plafonds rampants de la face Nord (médiathèque et salle Joran).
- > Changement des ventilations existantes de la grande salle et du gymnase au profit d'un système de ventilation à double flux. L'air extrait réchauffe l'air frais entrant via un échangeur, ce qui participe ainsi au maintien en température des locaux.

### Organisation

Ces travaux débuteront en fin d'année pour une durée de 4 à 5 mois.

Durant cette période et en fonction du planning des interventions, les activités associatives seront déplacées ou suspendues. La médiathèque assurera l'accueil du public dans la salle Vaudaire en format réduit et l'accueil des classes se fera directement dans la salle BCD du groupe scolaire Flora Saulnier.

*Pendant toute la période des travaux, les parkings situés sous l'Espace du lac seront réservés aux entreprises pour le stockage des matériaux et des bennes à déchets de chantiers.*

*Pour des questions de sécurité et de fluidité des axes routiers, les utilisateurs des salles encore en activités devront obligatoirement utiliser : soit le parking couvert, soit le parking des pêcheurs ou les parkings du cimetière.*

*Merci de laisser libre le parking des écoles sur les créneaux de dépose et de récupération des élèves.*





# Mise en place du nouvel adressage

## Rappel

L'adressage est une obligation qui s'applique à l'ensemble du territoire français, en vertu du Décret d'application du 11 août 2022 de la loi 3 DS (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) « relatif à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons ». Voir dossier spécial du magazine AnthyMag d'octobre 2024.

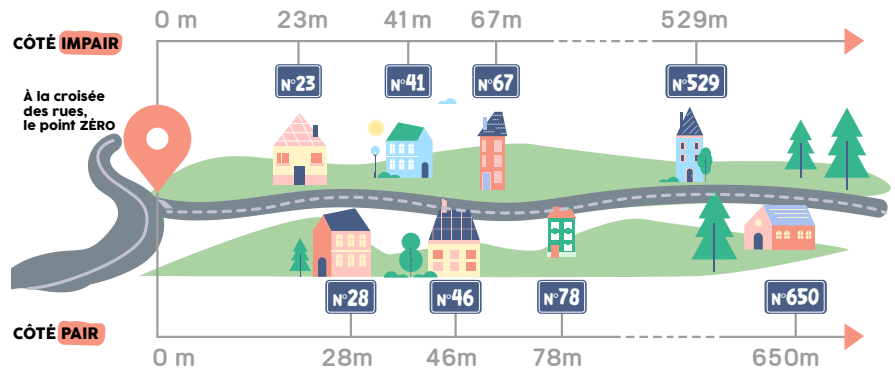
### Pourquoi les voies privées sont-elle dénommées ?

Selon la loi 3DS, la commune a l'obligation de « procéder à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation » (c'est à dire qui ne sont pas fermées par un portail).

**À quelle date ma nouvelle adresse devient effective ?**  
**Le nouvel adressage sera mis en place fin octobre 2025.**

Vous pouvez mettre votre nouvelle plaque dès que vous l'aurez en votre possession. Et commencer vos démarches de modification d'adresses aux divers organismes.

Pour faciliter vos démarches et vous assurer de n'oublier aucun organisme ou prestataire, nous vous conseillons d'en dresser d'ores et déjà la liste et de préparer vos courriers en amont.



### Pourquoi numéroté en métrique ?

La numérotation en métrique stabilise l'adressage dans le temps : elle permet l'installation d'un nouveau bâtiment sans nécessairement une renumérotation de la rue entière. Les règles d'adressage aujourd'hui n'autorisent plus les bis, les ter, les quater... source d'erreur, il est donc nécessaire de numéroté en métrique les voies concernées par ce type de numérotation.

Toute la commune est donc concernée par le changement d'adresse.



**Comment je récupère ma plaque ?**  
**Le facteur vous remettra en main propre une enveloppe contenant le certificat d'adressage et le numéro de plaque.**

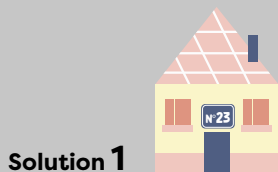
En cas d'absence, une lettre déposée dans votre boîte aux lettres vous invitera à venir retirer en mairie ces éléments. En cas d'incapacité à vous rendre disponible aux horaires d'ouverture de la mairie, vous avez deux options :

- Donner pouvoir à un tiers qui pourra le faire à votre place ;
- **Vous rendre en mairie lors de 2 permanences dédiées : samedi 1<sup>er</sup> et 8 novembre 2025 de 10h à 12h.**

A noter que dans les deux cas, les documents seront remis sur présentation du courrier reçu par la Poste.

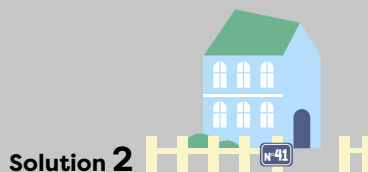
Chaque propriétaire devra informer son ou ses locataires de la nouvelle adresse et des changements à opérer. Il reviendra au propriétaire d'apposer cette plaque sur l'habitation. Pour les nouvelles constructions, l'attribution du numéro s'effectuera à la délivrance du permis de construire.

### Comment mettre en place ma nouvelle plaque ?



#### Solution 1

De façon visible de préférence à droite ou au-dessus de la porte d'entrée du bâtiment



#### Solution 2

Lorsque le bâtiment est en retrait de la voie publique, la plaque est placée en limite de celle-ci sur la clôture et sur un potelet à proximité du portail d'entrée



#### Solution 3

Si aucune possibilité de mettre en œuvre la solution 1 ou 2, poser la plaque sur une boîte aux lettres.

# Le guide des démarches administratives\*

## Vous êtes un particulier

| Qui dois-je prévenir ?                                                                  | Quand ?                                                                                                                              | Comment ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fournisseurs d'énergie (EDF, Engie, ENERCOOP)                                           | Dès que possible                                                                                                                     | Je déclare en ligne en une seule opération et gratuitement, mon changement d'adresse à tous ces organismes : <a href="https://www.service-public.fr">https://www.service-public.fr</a> - démarche et outils - démarches en ligne - changement d'adresse.                                                                                                                                                     |
| France Travail (Pôle emploi)                                                            |                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Sécurité sociale : caisses d'assurance maladie, d'allocations familiales et de retraite |                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Service des impôts                                                                      |                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Services en charge des cartes grise (SIV)                                               | La mise à jour du certificat d'immatriculation est obligatoire et doit être réalisée dans le mois suivant la modification d'adresse. | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Soit par internet*</b> :<ul style="list-style-type: none"><li>- via <a href="https://immatriculation.ants.gouv.fr">https://immatriculation.ants.gouv.fr</a></li></ul>Prestation gratuite</li><li>• <b>Soit auprès d'un professionnel de l'automobile habilité</b> (une liste est disponible sur le site de l'ANTS) - <a href="#">prestation payante</a></li></ul> |
| Services des eaux                                                                       | Dès que possible                                                                                                                     | J'informe les entreprises qui gèrent mes comptes ou abonnements                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Opérateurs de téléphonie, télévision, internet                                          |                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Banque - Assurance                                                                      |                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

**Bon à savoir :** Carte d'identité, passeport et permis de conduire sont toujours valides avec l'ancienne adresse.

## Vous êtes une association

| Qui dois-je prévenir ?                                                   | Quand ?                                                                                                                              | Comment ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| La préfecture (ou la sous-préfecture) du siège social de mon association | Dans les 3 mois suivant la modification de l'adresse                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Soit par Internet</b> via <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R37933">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R37933</a> (L'association doit être inscrite au répertoire national des associations (RNA) pour effectuer la démarche en ligne, car son numéro RNA lui sera demandé)</li><li>• <b>Soit par courrier</b> en remplissant le formulaire Cerfa n°13972 en 2 exemplaires + délibération du Conseil Municipal à déposer à la Préfecture. Accès au formulaire sur : <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R19468">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R19468</a></li></ul> |
| Services en charge des cartes grise (SIV)                                | La mise à jour du certificat d'immatriculation est obligatoire et doit être réalisée dans le mois suivant la modification d'adresse. | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Soit par Internet*</b> via <a href="https://immatriculation.ants.gouv.fr">https://immatriculation.ants.gouv.fr</a></li><li>• <b>Soit auprès d'un professionnel de l'automobile habilité</b> (une liste est disponible sur le site de l'ANTS) - <a href="#">prestation payante</a></li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

**Bon à savoir :** Si l'association est aussi immatriculée au répertoire Sirene, toute modification concernant le nom, l'objet, l'adresse du siège ou les établissements (ouverture ou fermeture) doit faire l'objet d'une déclaration à l'Insee. Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/information/2015544>



### Besoin d'aide pour effectuer ces démarches ?

Vous pouvez vous rapprocher de France SERVICES, 21, rue Vallon – 74200 THONON-LES-BAINS  
04 50 81 15 82 – [souspref.thonon@france-services.gouv.fr](mailto:souspref.thonon@france-services.gouv.fr)  
Permanences sur Anthony (Bus dédié – parking à côté de l'Espace du Lac)  
Vendredi 14 novembre et 12 décembre 2025 de 9h à 11h30  
**Les services de la Mairie sont aussi à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur l'adressage.**



## Inscription au registre du commerce des sociétés :

la mairie fera les démarches nécessaires auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Thonon-les-Bains. Le greffe effectuera les changements d'adresses et invitera les entreprises à régulariser leur dossier en déposant les actes modifiant leurs statuts et lesdits statuts mis à jour.



**Attention** cette démarche ne dispense pas les entreprises de faire leur déclaration sur le guichet unique (voir guide pour les professionnels ci-dessous).

# Vous êtes un professionnel

## 1. LA MODIFICATION DE VOTRE ADRESSE

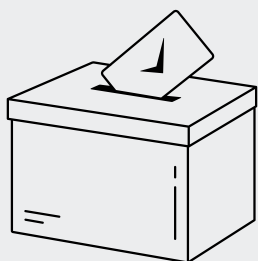
| Qui dois-je prévenir ?                                                                                                       | Quand ?                                                                                                                              | Comment ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les administrations compétentes (services fiscaux, Insee, Urssaf, DGFIP, greffe, chambre de métiers et de l'artisanat, etc.) | Le changement d'adresse doit être déclaré dans le délai d'1 mois                                                                     | Depuis le 1er janvier 2023, toutes les formalités d'entreprise doivent être réalisées exclusivement en ligne via le guichet unique à l'adresse : <a href="http://www.formalites.entreprises.gouv.fr">www.formalites.entreprises.gouv.fr</a>                                                              |
| Services en charge des cartes grise (SIV)                                                                                    | La mise à jour du certificat d'immatriculation est obligatoire et doit être réalisée dans le mois suivant la modification d'adresse. | <ul style="list-style-type: none"><li>• Soit par Internet* via <a href="https://immatriculation.ants.gouv.fr">https://immatriculation.ants.gouv.fr</a></li><li>• Soit auprès d'un professionnel de l'automobile habilité (une liste est disponible sur le site de l'ANTS) - prestation payante</li></ul> |

## 2. LA MISE A JOUR DE VOTRE K-BIS

Votre K-bis vous sera directement communiqué par le greffe compétent, une fois qu'il aura validé votre formalité via le Guichet unique. Vous pouvez retrouver le greffe de votre commune depuis le site [infogreffe.fr](http://infogreffe.fr).

Pour plus de renseignements : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F24023>

# Élections municipales 2026



**Les élections municipales auront lieu les 15 mars et 22 mars 2026 à l'Espace du lac.**

Les nouvelles demandes d'inscription électorale devront être déposées au plus tard le **vendredi 6 février 2026**.

### Comment s'inscrire sur une liste électorale :

- > soit par internet via le site **service-public.fr**
- > soit par courrier avec l'un des formulaires à télécharger sur internet
- > soit se présenter à la Mairie avec les justificatifs demandés (pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois, quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz, de téléphone abonnement internet ou rôle des contributions directes communales).

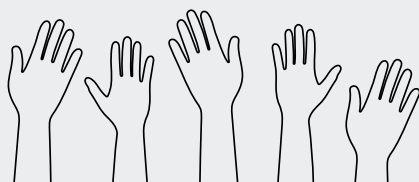
### Une refonte des cartes électorales sera effectuée pour 2026.

Chaque électeur recevra sa nouvelle carte électorale fin février/début mars. Pour rappel, fin 2025, le nouvel adressage sera mis en place (voir article dans ce même Anthy Mag).



## Rappel

Pour les Communes de plus de 1000 habitants, une pièce d'identité doit obligatoirement être présentée au bureau de vote.



# Fouilles archéologiques rue des Fontaines



**La société privée Archeodunum, un des acteurs les plus importants de l'archéologie en France et qui réalise également des prestations scientifiques et de valorisation du patrimoine, a lancé une opération d'archéologie préventive qui a commencé début juin sur la commune d'Anthy-sur-Léman, en préalable à la création de logements rue des Fontaines.**

En explorant une surface de 2200 m<sup>2</sup>, les archéologues ont mis à jour des vestiges datés entre la Protohistoire et l'époque moderne, permettant ainsi d'approfondir nos connaissances sur le passé d'Anthy.

*Cuisiner  
au premier âge  
du Fer*

La période d'occupation la plus ancienne est marquée par la présence de quatre foyers à pierres chauffées. Les premières observations du mobilier archéologique, ainsi que la comparaison avec des structures similaires découvertes dans la région, permettent de proposer une datation remontant au premier âge du Fer, soit entre 800 et 450 avant notre ère.



*Foyer à pierres chauffées  
en cours de fouille*



*Détail d'un fragment de céramique*



## **Un habitat gaulois ?**

À proximité des foyers, des trous de poteau, accompagnés de fosses, dessinent en plan des bâtiments d'habitation ou de stockage.

## **Des structures funéraires antiques**

Au sud de l'emprise, un bûcher funéraire daté de la période antique a été identifié. Il est matérialisé par un creusement oblong dont les parois étaient recouvertes de charbon, trace de la crémation passée.

## **Des vestiges ténués à l'époque moderne**

Il faut attendre l'époque moderne (fin XV<sup>e</sup> – fin XVIII<sup>e</sup> siècle) pour trouver de nouvelles traces d'occupation. On remarque par exemple deux tranchées linéaires correspondant sans doute à des fossés parcellaires, ainsi que trois tronçons de murs (fig. 8), dans l'angle nord-est de l'emprise, construits en bloc de micasciste liés à la terre

## **Et après ?**

Au terme de la fouille, en juillet 2025, le patrimoine archéologique aura été sauvegardé et le projet immobilier se poursuivra. Concernant l'archéologie, différentes études seront conduites en laboratoire pendant deux ans. Les conclusions seront rassemblées dans un rapport remis à l'Etat avec l'ensemble de la documentation et des artefacts collectés sur le site.



*Plus d'infos*

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
> Thematiques  
> Archeologie

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
> Regions  
> DRAC-auvergne-rhone-alpes





# Développement durable :

## débat, nettoyage des plages et parade festive !

**Le week-end du Développement durable aura lieu les vendredi 17 et samedi 18 octobre. La commission Développement Durable et Environnement, composée d'élus et de citoyens, s'engage par des rencontres et des actions concrètes à préserver notre environnement. Plusieurs temps forts sont prévus durant ce week-end :**

### Vendredi 17 octobre :

**Soirée-débat à 20h à l'Espace du Lac sur le thème : « Transition énergétique, le compte à rebours a commencé ».** Suite à la projection d'un film, une discussion sera engagée avec différents intervenants :

> **Chabl'Energie** (centrale villageoise de l'Agglomération de Thonon-les-Bains),

> **Innovaes** (pôle territorial de coopération économique qui œuvre dans le domaine du développement durable et de l'économie sociale et solidaire),

> **un installateur photovoltaïque,**

Suivra une présentation des AMEP (associations pour la mutualisation d'une énergie de proximité). Un verre de l'amitié clôturera les débats. Entrée libre.



*Des petits morceaux de plastique se cachent sous les galets des plages. Ils sont nombreux et pas forcément perceptibles au premier regard.*



*La parade colorée du samedi après-midi est toujours un moment apprécié par les petits et les grands.*

### Samedi 18 octobre :

**Le matin, nettoyage des plages, collecte des minuscules bouts de plastique qui se cachent sous les galets et arrachage de renouées.** Accueil entre 9h et 9h30 au village des pêcheurs. Café-croissants pour prendre des forces et apéritif à 11h30 pour terminer la matinée. Pour rappel, la renouée du Japon est une plante particulièrement invasive qui empêche la croissance d'autres espèces végétales. Elle peut également favoriser l'érosion des rives.

**L'après-midi, parade d'engins à roulettes, colorée et festive,** pour les petits comme les grands, sur la ViaRhôna. Départ à 15 heures depuis l'Espace du Lac. Vers 16h30, un grand goûter terminera ce week-end de sensibilisation à la protection de notre environnement.



*Venez nous rejoindre : la sauvegarde de notre environnement est l'affaire de tous les citoyens.*



# **Frelon asiatique**

## **une réunion pour préparer la prochaine campagne de piégeage**

### **Le frelon asiatique est une espèce exotique envahissante qui :**

- Détruit les populations d'abeilles, mettant en danger la survie des ruchers.
- Présente un risque majeur pour les habitants par les piqûres, surtout à proximité des nids.
- **Plusieurs cas mortels ont été recensés.**
- Présente un risque pour la biodiversité : **le frelon asiatique est une espèce envahissante.**

### **Le piégeage est un des moyens de lutte, mais il est plus efficace s'il est organisé :**

- À la bonne période de l'année : le but est de capturer les reines fondatrices des futurs nids au printemps, **entre le 15 mars et le 31 mai.**
- Par la commune, qui va mettre en place un réseau d'une douzaine de pièges sur les terrains communaux au printemps 2026.
- Par les habitants, qui peuvent piéger les frelons avec un réseau de pièges répartis sur le territoire communal.



**Il est donc primordial de mettre en place un réseau de piégeage par les habitants,** en complément du réseau communal, pour limiter la progression du frelon asiatique.

**Si vous êtes intéressé pour participer à ce réseau,  
une réunion d'information est organisée par la commune le :**

**Jeudi 4 décembre 2025 à 20h**  
**Salle des Hutins – route des Esserts**

*Pour plus de renseignements,  
contacter Jean-Paul VESIN au 06 31 03 45 60.*





# Rêve d'abeille, une histoire qui s'écrit au pluriel



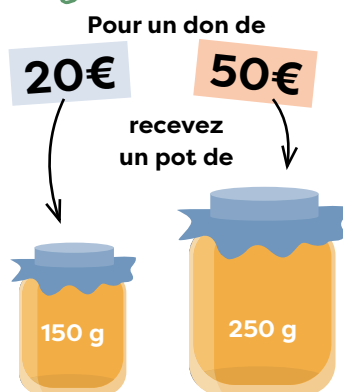
Cette année encore, malgré une sécheresse précoce, les abeilles des ruchers communaux ont bien travaillé. L'animation de la récolte du miel, réalisée avec Clarisse, Constance, Julia, Leonna, Ilario et Antoine, a en effet permis d'extraire 38 kilos de miel (pour mémoire 23 kilos en 2024). De quoi faire de nombreux et délicieux pots de miel.



*Et si vous en bénéficiez-vous aussi ?*

Depuis 2021, en partenariat avec l'association « Un Rêve d'Abeilles », trois ruchers, dont un pédagogique, sont installés aux abords de l'école.

Pour la saison 2026, la commune propose aux particuliers, habitant la commune, de participer au financement de ce projet en versant directement à l'association Un Rêve d'Abeilles, en précisant que cela concerne le rucher communal d'Anthy-sur-Léman



Ce don permettra de poursuivre la gestion du rucher, de financer les ateliers pédagogiques et, nous l'espérons, ajouter un nouveau rucher.

## Deux objectifs :

- > Préserver la pollinisation
- > Sensibiliser les plus jeunes à son rôle indispensable

## Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter l'association :

Association Un Rêve d'Abeilles  
10 A, rue du Temple  
74140 DOUVAIN  
unrevedabeilles@gmail.com  
Tél. 06 51 48 94 44



*À noter*

La production communale, lorsqu'elle est vendue, l'est toujours au profit d'acteurs et projets engagés (Octobre rose, Sou des Ecoles...)

## Résultat du sondage Extinction de l'éclairage public

Nous avons sollicité votre avis, dans l'AnthyMag n°33 de juin 2025, sur les horaires de l'extinction de l'éclairage public.

Au vu de ce résultat, le Conseil Municipal, dans sa séance du 8 septembre 2025, a délibéré en faveur d'une extinction de l'éclairage public de 23h à 6h à compter d'octobre 2025.

Sur 57 réponses

**40** favorables à l'extinction  
de 23h à 6h

**17** favorables à l'extinction  
de 22h à 6h



## Visite du Conseil Départemental Entre rencontres avec leurs pairs et découverte

Le 25 juin, les Conseils Municipaux Jeunes de Sciez, Anthy et Margencel - accompagnés d'élus respectifs de leur commune - se sont rendus à Annecy pour une journée de découverte. Après une visite du Conseil Départemental,

Chrystelle Beurrier et Joël Baud-Grasset les ont accueillis en salle du conseil pour un temps d'échanges. Les jeunes, en plus d'un comportement exemplaire, se sont montrés curieux, intéressés et déjà au fait de certains modes de fonctionnement. Après un pique-nique dans les magnifiques jardins de la préfecture, ils se sont lancés dans un jeu de piste en équipe au cœur d'Annecy, de ses ruelles, à la découverte de son histoire.

Quel ne fut pas leur plaisir de déguster une bonne glace au bord du lac après tant d'aventures sous un soleil de plomb !

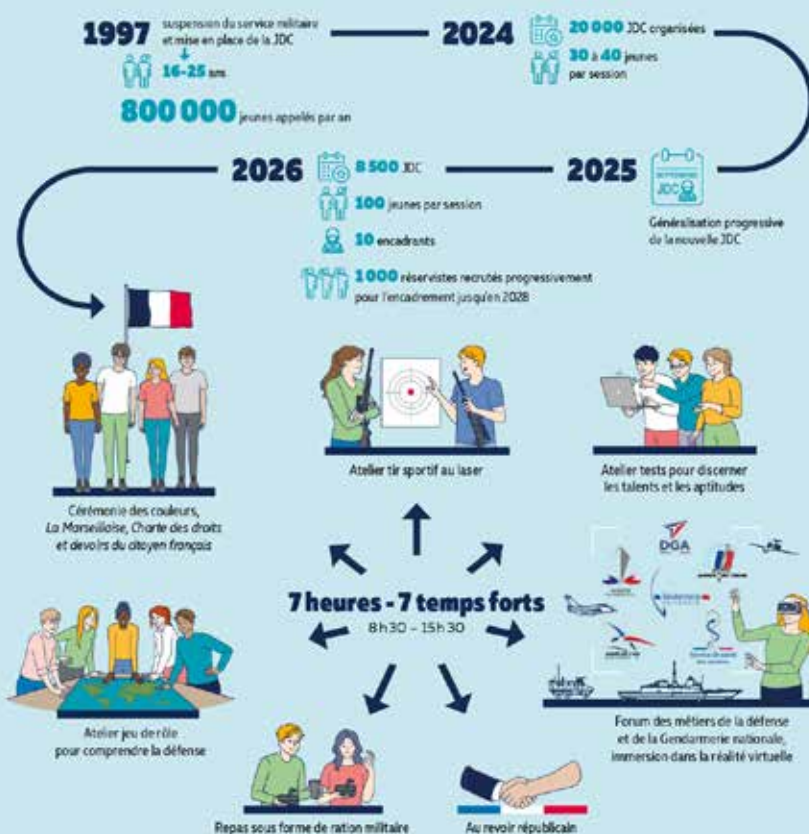
Merci au SISAM pour la coordination de ce moment de partage apprécié par tous nos jeunes élus.

## Livre intergénérationnel, un projet qui prend forme

Et ce projet de livre intergénérationnel porté par nos jeunes élus anthychois ? Il avance doucement mais sûrement. Les jeunes tiennent à remercier toutes les personnes ayant témoigné. Les différentes rencontres avec nos aînés, parfois prétexte à des gouters, les ont ravis, quelquefois surpris ou encore intimidés... Après avoir relu avec attention l'ensemble des témoignages, dégagé les thèmes et les illustrations qu'ils souhaitent associer à ces jolis mots, s'ouvre une phase de travail collaboratif avec une infographiste et une illustratrice. C'est avec cœur qu'ils s'investissent tous pleinement dans cet ouvrage.



## JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC) nouvelle génération







# Médiathèque

## au fil des mots

### C'est aussi la rentrée littéraire à la médiathèque !

Isabelle et les bénévoles vous attendent pour vous présenter les dernières nouveautés.

Les classes maternelles et primaires ont repris le 22 septembre sous la houlette de leurs maîtres et maîtresses à raison d'un passage tous les 15 jours.

Chaque enfant peut ainsi s'approprier les collections, se familiariser avec l'univers de la médiathèque, profiter d'une histoire lue par Isabelle et repartir avec au moins un livre emprunté sur le compte de l'enseignant ou sur son propre compte.

> **Reprise des ateliers philo** animés par Céline Ohanessian pour les élèves du CE1 au CM2 :  
Chacun apprend à maîtriser sa prise de parole, à argumenter ses propos, à écouter l'autre, et s'enrichit de cet échange d'idées.

> **Le vendredi 17 octobre**, dans le cadre du Festival des P'tits Malins, la médiathèque accueillera Marie Aude Murail, auteur reconnue de littérature jeunesse. Cette journée sera l'occasion, pour les élèves, de rencontrer et d'échanger avec un auteur, en vrai !

> **En partenariat avec Autisme Bassin Lémanique**, pour sensibiliser à la différence, des ateliers créatifs et inclusifs sont proposés à la médiathèque chaque matin entre 9h30 et 11h30 du lundi 20 octobre au vendredi 24 octobre.

Ateliers ouverts à tous les enfants de 6 à 10 ans.

Accès gratuit et matériel fourni.

> **Enfin, un spectacle sera offert à la médiathèque le jeudi 16 octobre**, après l'école, mais chut... la réservation est faite, le secret est bien gardé, Magic Surprise !



### À noter :

La médiathèque est ouverte au public le lundi de 14h30 à 17h30, mercredi de 14h30 à 17h30 (hors vacances scolaires), jeudi de 14h30 à 18h30 et samedi matin de 9h30 à 12h.

**Isabelle et les bénévoles sont toujours heureuses de vous retrouver avec sourire et convivialité et vous souhaitent une bonne rentrée.**

## État civil

### Mariages



|                                              |       |
|----------------------------------------------|-------|
| AIMÉE Matthieu et DA SILVA FLORES Rosa Maria | 03/05 |
| BALSAT Bruno et OSTER Claire                 | 10/05 |
| CLEMENT Alexandre et GESIPPE Manon           | 07/06 |
| BACHELOT Gaspard et GEORGES Hortense         | 21/06 |
| LORY Mathias et LEGROUX Marie-Lexane         | 28/06 |

### PACS

|                                |       |
|--------------------------------|-------|
| CASSÉ Léo et CURRAT Marine     | 16/06 |
| BELLON Louis et MICHOUÉ Emilie | 23/06 |

### Naissances



|                    |       |
|--------------------|-------|
| DUBOULOZ Alexis,   | 03/02 |
| DUBOULOZ Chloé     | 03/02 |
| BETTEMBOURG Joy    | 16/04 |
| AL MOUADDIB Safwan | 24/06 |
| BEL GUASCONI Lily  | 28/06 |
| FRANCA Hugo        | 02/07 |
| CASSÉ Jules        | 27/07 |

### Décès



|                        |       |
|------------------------|-------|
| ALBERTO Marie-Hélène   | 13/05 |
| épouse DUBOULOZ-MONNET |       |
| SPIESS Joëlle          | 05/06 |
| épouse BEGAIN          |       |
| MATTHEWS Trevor        | 11/06 |
| MAZZA Paulette         | 16/07 |
| épouse CHAMBAZ,        |       |
| BLANC-GARIN Philippe   | 03/08 |
| DEPRÉS Christian,      | 06/08 |
| GILLIOZ Paulette       | 12/08 |
| épouse BIRRAUX         |       |
| MORIN Robert           | 06/09 |
| BÉGAIN Maurice         | 10/09 |

# **La vie des** *associations*



**FC Anthy Vétérans**

## **Les vétérans du FC Anthy** **venez soutenir les vétérans**

Une nouvelle saison a commencé pour les vétérans du FC Anthy. Avec une reprise des entraînements le 26/08 et le premier match le 12/09.

### **Voici le calendrier de nos futurs matchs à domicile :**

Le 03/10 vs Veigy  
Le 10/10 vs St Jeoire  
Le 31/10 vs Champanges  
Le 07/11 vs Viuz  
Le 14/11 vs Amphion  
Le 28/11 vs Genevois

Nos matchs ne se jouant pas à huis clos, vous êtes les bienvenus à ces dates à 21h15 afin de passer un bon moment. Koh Lanta n'étant plus diffusé le vendredi soir, aucune excuse ! Tous au stade des Hutins !

Le FC Anthy Vétérans

## **Une très belle Fête du filet de perches 2025**

Cette année encore, le club de foot (désormais Anthy-Margencel) a organisé sa traditionnelle fête du filet de perches à l'occasion de la Fête Nationale. Une innovation de taille pour cette édition, compte tenu du calendrier, la fête s'est déroulée sur 3 jours au lieu de 2 habituellement, du 12 au 14 juillet.

Grâce à une météo clémente et à l'engagement des bénévoles, des joueurs et des amis du club (près de 100 personnes au total), la fête a été un franc succès ! La bonne humeur et les sourires étaient au rendez-vous, et c'est avec plaisir que nous avons pu servir comme chaque année les habitants des deux communes et ceux des environs qui sont venus déguster nos filets de perches, profiter de la convivialité de notre buvette et de notre bar à champagne et danser lors des différents bals.

Toute cette bonne humeur et ces bons moments ont permis de réussir une très belle fête dont le succès, encore au rendez-vous cette année, est venu couronner les efforts de tous ceux impliqués.

Nous tenons d'ailleurs à profiter de cette occasion pour remercier la commune d'Anthy et ses employés pour le soutien qu'ils nous ont apporté tout au long de la préparation et du rangement de l'événement, de même que pour la mise à



disposition des installations et du site fantastique de la plage des Recorts. Un grand merci !

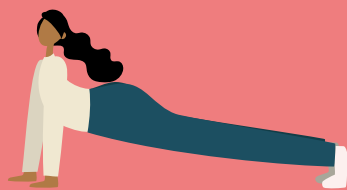
Enfin, il nous reste à vous donner rendez-vous pour l'édition de l'année prochaine.

Celle-ci sera particulière puisqu'elle marquera à la fois les 50 ans et la 50<sup>e</sup> édition de notre fête. Nous vous tiendrons informés tout au long des prochains mois sur cette échéance qui sera à n'en pas douter festive et réussie.

Au plaisir de vous voir à nouveau sur la superbe plage des Recorts.

Le Comité de l'AJAM  
(Association Jeunes Anthy Margencel)





## Studio Fitness : Le Studio lance sa nouvelle saison

Avec plus de 15 heures de cours proposés chaque semaine, le Studio offre un large choix d'activités accessibles à tous, tous les jours de la semaine.

Au programme : cardio, renforcement, yoga... une multitude de disciplines pour répondre à toutes les envies. L'esprit du Studio repose avant tout sur la convivialité : une ambiance chaleureuse, des coachs passionnées et des adhérents motivés qui viennent pratiquer dans un esprit simple et sans prise de tête, donnant envie de revenir séance après séance.

Cette nouvelle saison s'annonce sportive, dynamique et pleine d'énergie. Une belle occasion de reprendre le rythme, de découvrir de nouvelles pratiques et de partager des moments agréables autour du sport.

Bienvenue au Studio !

**Plus d'infos :**  
[www.lestudio-fitness.com](http://www.lestudio-fitness.com)

## ATEL SKI

### Après une pause estivale caniculaire, la saison de ski 2026 se profile pour les écoliers.

L'organisation des sorties de l'Association Thononaise d'Education et de Loisirs (ATEL) se met en place ainsi que la reconduction des bénévoles encadrants, que ce soit pour le ski, l'accompagnement dans les bus, les responsables d'école et de chaque niveau, l'atelier réparation, la location des skis.

Comme chaque année, nous avons besoin de bénévoles. Nous faisons donc appel aux parents ou grands-parents qui disposent de leur mercredi après-midi pour accompagner les enfants, skieurs ou pas.

En effet environ 160 adultes sont nécessaires pour les 300 enfants des 10 écoles participantes.

Les inscriptions des enfants auront lieu courant octobre.

Vous serez informé dans votre école par Catherine et Alice.

En espérant que la météo de l'hiver 2026 soit aussi bonne que celle de 2025 permettant 9 sorties.

Comité ATEL  
Barthélémy Morel



**Pour tous renseignements :**  
[atel-ski.fr](http://atel-ski.fr)

Après un bel été, Anthy Evènement met le cap désormais sur **Halloween**, moment festif et mystérieux pour les familles puis la visite du père Noël en décembre. Ces instants n'existent que grâce aux bénévoles : rejoignez notre association pour faire rayonner Anthy !



**Les enfants médaillés 3<sup>e</sup> étoile, étoiles de bronze, argent et or.**



## Comité des Donneurs de sang d'Anthy

Le Comité des Donneurs de Sang d'Anthy remercie tous les donneurs et les bénévoles pour leur engagement. Grâce à vous, des vies sont sauvées chaque année.

**Prochain don le mardi 21 octobre.**

Un immense merci à Bernard Brouze pour son dévouement et collaboration.

Bienvenue à Nathalie Jacquier, nouvelle présidente !

Un grand merci à la batterie fanfare « Les Flots Bleus » pour leur soutien musical.

**Le char gourmand aura lieu le dimanche 9 novembre.**

**Envie de devenir bénévole ?**

Contactez Nathalie : [jacquier.nath@orang.fr](mailto:jacquier.nath@orang.fr) | 06 81 85 50 96

**Le Don du Sang,  
une belle cause à partager !**

## Batterie Fanfare les Flots bleus

Entre animation de la vie locale et représentations extérieures, la Batterie Fanfare a encore porté haut les couleurs du village.

Après un été encore riche en émotion, nous abordons cette rentrée musicale sous le signe de la diversité.

Les cours d'éveil musical et instrumental reprennent à l'Espace du Lac, en salle de musique tous les mercredis matin. Quant à l'orchestre à l'école, pour les enfants volontaires, il est reconduit pour la 4<sup>e</sup> année consécutive au sein du groupe scolaire Flora

Saulnier, le lundi de 11h45 à 12h15. Sur la partie enseignement, sachez que nous proposons des cours particuliers pour tous niveaux, alors n'hésitez pas à pousser la porte de la salle de musique tous les jeudis soir, vous risqueriez juste de passer un bon moment !

Pour la partie festive, nous vous donnons rendez-vous dans le village avec une première escale à Séchex et une seconde à l'Espace du Lac dimanche 9 novembre pour la 5<sup>e</sup> édition du Char Gourmand. Ce sera ensuite notre traditionnel loto de Ste Cécile, avec toujours

de jolis lots à gagner, samedi 22 novembre à l'Espace du Lac. Entre temps, vous pouvez bien sûr compter sur notre fidèle participation à la cérémonie commémorative du 11 novembre 1945.

**N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux pour connaître nos prochains événements et à nous contacter pour plus d'information :**

**Bondaz Jérôme**  
**06 88 55 15 98 - [djebond@live.fr](mailto:djebond@live.fr)**



Cérémonie commémorative pour la légion des Allobroges à Thonon, mercredi 13 juillet,



Festival des Batterie-Fanfaires de Haute-Savoie à Morzine, dimanche 13 juillet,

## Le Damier club du Léman *Un président Champion de France*

Lors du week-end de Pentecôte, Patrick Kopp, président du Damier Club du Léman, a participé au Championnat de France 2025 de jeu de dames, série Honneur, à Saint-Georges-de-Didonne.

Après des parties acharnées contre des adversaires talentueux, il a remporté le titre de champion de France. « Une victoire qui représente beaucoup pour moi, confie-t-il. Ce tournoi fut une expérience enrichissante, marquée par des stratégies, des rebondissements et un esprit de compétition inspirant. Au-delà du jeu, c'est aussi l'occasion de partager des moments privilégiés

avec la communauté des damistes, d'échanger sur notre passion commune et de progresser ensemble ».

### TROIS QUESTIONS À PATRICK KOPP

*En quelle année a été créé le Damier Club du Léman ?*

Le Damier Club du Léman a été créé au mois d'avril 2018. Notre première saison a débuté en septembre 2018 à l'Espace du Lac. L'Objectif est de promouvoir les vraies règles du jeu de dames et d'organiser des compétitions locales, régionales et internationales.

### À partir de quel âge peut-on jouer aux dames ?

Comme on dit souvent, on peut jouer de 7 à 77 ans. Le plus jeune doit avoir 5 ou 6 ans et notre doyen qui a 92 ans, a repris sa cotisation cette année.

### Quelles sont les conditions requises pour jouer ?

Pour initier les enfants au jeu de dames dès le plus jeune âge, certaines qualités et compétences sont particulièrement utiles et heureusement, beau-

coup se développent naturellement à travers le jeu lui-même. D'où l'intérêt de jouer aux dames. On peut en citer quelques-unes :

- **Concentration** : le jeu demande de rester attentif aux mouvements adverses et aux possibilités de capture.
- **Mémoire visuelle** : se souvenir des positions des pions et anticiper les coups futurs est essentiel.
- **Logique et raisonnement** : comprendre les conséquences d'un déplacement ou d'une prise développe la pensée stratégique.
- **Anticipation** : imaginer les réactions de l'adversaire et planifier plusieurs coups à l'avance.
- **Patience** : apprendre à attendre son tour et à jouer calmement.
- **Respect des règles du jeu** : les intégrer et les respecter favorise la discipline.
- **Esprit sportif** : accepter la défaite, célébrer la victoire avec modestie, et apprendre à rejouer sans rancune.





# Enfance et Jeunesse

## Groupe scolaire Flora Saulnier La fête de l'école

Le vendredi 27 juin, les enfants ont passé une journée festive organisée conjointement avec le Sou des Écoles. De nombreux stands de jeux étaient proposés, adaptés à l'âge de chacun. Le matin était réservé aux maternelles et aux CP. L'après-midi était réservé aux élèves du CE1 au CM2.

Merci au Sou des Écoles, aux parents et à nos anciens élèves d'être venus nombreux pour nous aider ce jour-là. Nous avons tous passé une très belle journée sous le soleil.



## La rentrée en chiffres

Le lundi 1<sup>er</sup> septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. Cette année, nous comptons :

**261** élèves répartis en **10** classes.

Nous sommes

**15** enseignants,

**4** ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles),

**3** AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap)



Le personnel de cantine et une équipe d'animateurs du Foyer Culturel de Sciez pour les temps périscolaires.



## Nous avons le plaisir d'accueillir

**4** nouvelles enseignantes

**1** nouvelle ATSEM.

Bienvenue à toutes.

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite une très belle année scolaire.

Mme Petitgonnet, Directrice



**Le vendredi 20 juin, 160 élèves de CM1 des communes de Sciez, Anthy et Margencel se sont retrouvés aux abords du stade de football de Sciez-sur-Léman pour la cinquième édition de la journée citoyenne organisée par le SISAM.**



Accompagnés de leurs enseignants et de quelques parents, les élèves ont participé à des ateliers animés par des partenaires fidèles et passionnés :

- premiers secours et alerte avec la FFSS74 et le SAMU
- flag football avec les Black Panthers de Thonon
- initiation à la boxe avec l'association MTL Boxing de Sciez
- alimentation et prévention santé avec la CPTS du Bas Chablais
- création artistique avec l'artiste peintre Karen Dutoit Verbeke.

Chaque activité, ludique et pédagogique, a permis de transmettre aux élèves des valeurs citoyennes essentielles.

En fin de journée, un moment symbolique est venu clôturer l'événement : chaque élève s'est vu remettre le diplôme du « Petit Citoyen » par les maires des trois communes, récompensant leur participation active.

Une journée enrichissante pour tous, élèves, enseignants et intervenants qui fait grandir le sens de la citoyenneté chez les plus jeunes.

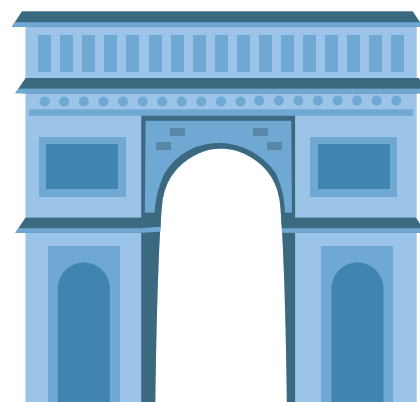


## Retour sur la soirée de restitution du voyage citoyen à Paris !

Jeudi 26 juin, à l'Espace du Lac à Anthy-sur-Léman, les élèves de CM2 des écoles de Sciez, Anthy et Margencel ont partagé les temps forts de leurs séjours à Paris, qui se sont déroulés en avril et juin 2025, devant leurs familles et les élus des trois communes.

Entre saynètes, jeux télévisés, film et diaporama, les présentations étaient toutes aussi variées qu'originales.

A l'issue de la soirée, chaque classe a reçu un diplôme de participation à la cérémonie du ravivage de la Flamme du Soldat inconnu, remis par les maires de leurs communes, en reconnaissance de leur engagement citoyen.





# SISAM

## Un nouvel espace de loisirs à Margencel



**Le 16 juillet dernier, le SISAM a inauguré un nouvel espace de loisirs en plein air situé sur la commune de Margencel, à proximité du terrain de foot, de l'agorespace et du parcours VTT.**

Porté par le SISAM, ce projet a pour vocation d'offrir un lieu convivial accessible aux familles, aux enfants comme aux jeunes.

Il propose une offre diversifiée avec des modules sportifs et ludiques : station de fitness, agrès indépendants, jeux pour enfants, trampoline et tables de pique-nique.

Chacun peut ainsi profiter d'un espace vert attractif et vivant.

La réussite de ce projet est le fruit d'un travail collaboratif entre le SISAM et la commune de Margencel.

Le site a été mis en valeur artistiquement par le graffeur local Gérald Gantini, qui a finalisé sa fresque en direct lors de l'inauguration.

Ce nouvel équipement vient compléter l'offre déjà présente sur les communes de Sciez et Anthy d'espaces dédiés à la jeunesse gérés par le SISAM.





# Un nouveau mode de gestion des accueils

## pour renforcer la qualité du service

### Dans un contexte marqué par :

- > la dynamique du territoire,
- > l'élargissement des compétences du SISAM à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025,
- > l'augmentation du nombre d'enfants concernés,
- > les moyens financiers engagés,

Le SISAM a souhaité revoir le mode de gestion de l'ensemble des actions « Enfance - Jeunesse » pour garantir un service de qualité, transparent et bien encadré.



*Solution retenue*

Une délégation de service public (DSP) attribuée au Foyer Culturel de Sciez, suite à la consultation lancée en décembre 2024.



**Foyer Culturel de Sciez :**  
184, route d'Excenevex  
74140 Sciez-sur-Léman  
04 50 72 70 47  
[contact@foyculturel-sciez.fr](mailto:contact@foyculturel-sciez.fr)  
[www.foyculturel-sciez.fr](http://www.foyculturel-sciez.fr)

## Focus le Relais Petite Enfance

Depuis le début de cette année le SISAM a confié la gestion du Relais Petite Enfance (RPE) au Foyer Culturel de Sciez.

Le Relais Petite Enfance (RPE) joue un rôle essentiel pour les familles en les accompagnant dans la recherche d'un mode de garde adapté à leurs besoins (assistantes maternelles, structures d'accueil...). Il constitue également un espace de ressources et d'échanges pour les professionnels de la petite enfance, leur offrant information, formation et temps de rencontre.

A l'échelle du SISAM, il est géré et coordonné depuis 2025 par le Foyer Culturel de Sciez, sous convention d'objectifs et de financement avec la CAF et le SISAM.

Une nouvelle coordinatrice a été recrutée en mai dernier, relançant une nouvelle dynamique. La réorganisation, induite par ces changements, a été présentée aux assistantes maternelles lors d'une rencontre conviviale organisée par le SISAM en présence du Foyer Culturel de Sciez.

tion, induite par ces changements, a été présentée aux assistantes maternelles lors d'une rencontre conviviale organisée par le SISAM en présence du Foyer Culturel de Sciez.



### Planning du RPE :

- Permanence téléphonique : le lundi de 8h30 à 12h30
- Accueil sur rendez-vous : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h au Foyer Culturel de Sciez
- Temps collectifs à destination des assistant(e)s maternel(e)s : le mardi matin à Sciez, les jeudi et vendredi matin à Anthy ou Margencel



Pour d'informations, contacter Anaïs PAILLOT  
06 88 64 87 03  
[rpe@foyculturel-sciez.fr](mailto:rpe@foyculturel-sciez.fr)







# Foyer Culturel

## Un été très animé pour les jeunes

**Cet été fut plein d'aventures pour l'accueil jeune (10-15 ans).**

**Les jeunes ont voyagé avec le Docteur Who au travers des multivers des séries, du cinéma, des animés, de la pop culture et des jeux !**

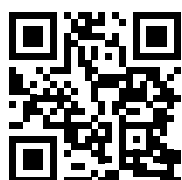
Ils ont pu visiter la cité médiévale de Gruyères, la chocolaterie Cailler, Aquaparc, le jardin botanique de Genève, Walibi, s'amuser sur les plages d'Excenevex, d'Anthy et de Sciez, faire de l'accrobranche à Morzine et une

sortie au lac de la Beunaz. Les activités qui avaient lieu sur place se sont déroulées autour du jeu grandeur nature, d'atelier cuisine, de jeux sportifs et d'énigmes en tous genres.

Pour les plus jeunes (3-9 ans), ce fut un été « tour du monde ». Les semaines se sont déroulées autour de l'Europe, l'Amérique, l'Asie et les îles ! Tout a été pensé pour créer, découvrir et s'amuser : initiation flamenco, danse

country, bricolages, cuisine et jeux ! Les enfants sont allés voyager avec le Suisse Vapeur Parc, chasser des trésors et se baigner aux plages d'Excenevex et d'Anthy et monter à cheval avec le Poney Club. Les semaines se sont terminées en apothéose avec le spectacle de fin de centre ! Les enfants sont montés sur scène afin de nous faire voyager au travers de leurs découvertes.

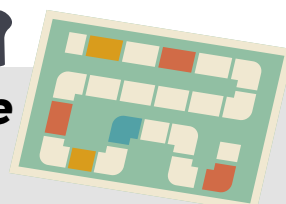
### INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES 2025-2026



Sur le NOUVEAU portail famille (BELAMI) pour les communes du SISAM (Sciez Anthy Margencel) : <https://peri.fcsc74.fr/>  
Pensez à créer/mettre à jour votre dossier avant de pouvoir procéder à vos inscriptions.

Plus d'infos auprès du secrétariat du Foyer Culturel de Sciez et du Chablais  
Tél. 04 50 72 70 47  
Mail : [contact@foyculturel-sciez.fr](mailto:contact@foyculturel-sciez.fr)  
[www.foyculturel-sciez.fr](http://www.foyculturel-sciez.fr)

### La Ludothèque vous attend



Réouverture le 2 septembre avec le retour de notre chère Fanny ! Un grand merci à Sabrina pour avoir brillamment assuré durant ces mois de remplacement.

Rappel des horaires durant les périodes scolaires :

- Mardi 16h-18h au Foyer culturel de Sciez puis à partir du 16 septembre à la bibliothèque à Sciez (déménagement au 300, route des écoles)
- Mercredi 10h-12h et 14h-18h30 à Anthy (maison des associations - 2, place de l'Eglise)
- Vendredi 16h-20h à Anthy
- Samedi
  - > 10h-12h à la bibliothèque de Margencel
  - > 14h-18h30 à Anthy





# Thonon Agglo

## Broyage de végétaux à domicile

Thonon Agglomération relance cet automne son service gratuit de broyage de végétaux à domicile, accessible à tous les habitants du territoire pour des volumes de branchages compris entre 2 m<sup>3</sup> et 25 m<sup>3</sup>.

- > Les inscriptions sont ouvertes dès à présent sur le site : [thononagglo.fr](http://thononagglo.fr), rubrique « Mes services – Broyage des végétaux à domicile ».
- > La campagne d'automne se déroulera du 15 septembre au 19 décembre 2025.

### Ateliers compostage

Le compostage est une solution simple, naturelle et efficace pour limiter vos déchets organiques, tout en valorisant vos restes de cuisine.

Retrouvez les ateliers proposés pour la rentrée (inscription obligatoire) auprès de Thonon Agglomération :

[www.mesdemarches.thononagglo.fr](http://www.mesdemarches.thononagglo.fr)  
Rubrique "Déchets - Environnement"

#### Samedi 4 octobre 2025 > Perrignier

- EAU, 111 rue des Entreprises : 9h, 10h, 11h

#### Dimanche 19 octobre 2025 > Allinges (Fête du Sol Vivant)

- Ferme du Haut Chablais : 9h30, 10h30, 15h

#### Samedi 8 novembre 2025 > Anthy-sur-Léman

- La R'mize : 9h30, 10h45

## CIAS - Ateliers seniors

Se déplacer mieux, s'asseoir et se lever en confiance, apprivoiser le sol... le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Thonon Agglomération propose une nouvelle série d'ateliers pour nos seniors autour de l'équilibre pour prévenir une chute.

12 séances gratuites seront prévues tous les jeudis à Ballaison dans le cadre de notre programme Lien social à partir du 3 septembre avec au programme

- > Souplesse
- > Mobilisation des articulations
- > Résistance
- > Lecture du terrain et reconnaissance de danger ou d'obstacle
- > Prévention des comportements et éléments à risque.

THONON  
agglomération

Ce service présente un double intérêt :

- > **Écologique** : limiter les déplacements en déchetterie et valoriser les déchets verts directement sur place, grâce au broyat utilisable en paillage ou compostage.
- > **Solidaire** : les prestations sont réalisées par des salariés de structures d'insertion locales (Chablais Insertion et LIEN – Léman Initiative Emploi Nature).



Tous les jeudis du 3 septembre au 19 novembre

De 14h à 15h15 (15h30 pour le 3/09 et le 19/11)

Salle des fêtes de Ballaison

Gratuit

Renseignements et inscription

04 50 31 25 00

ou au [cias-accueil@thononagglo.fr](mailto:cias-accueil@thononagglo.fr)

Ces ateliers sont financés par la CARSAT Rhône-Alpes avec le soutien de l'Association Siel Bleu.





## Festival des P'tits Malins

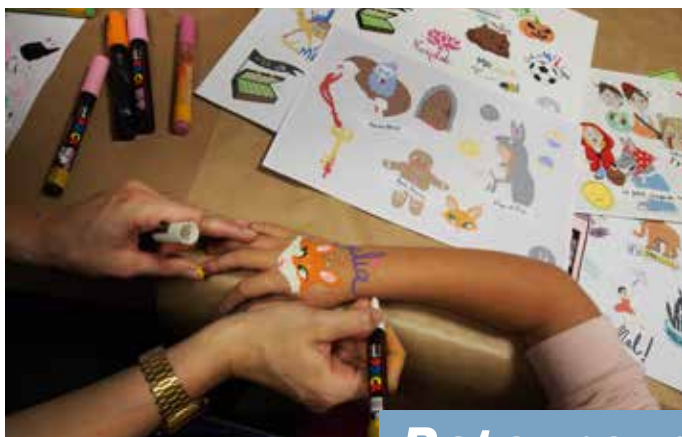
La grande fête des enfants souffle ses 10 bougies ! Un anniversaire à ne pas louer. Quinze jours de spectacles, de littérature jeunesse, d'ateliers artistiques, de jeux, de rencontres, de dédicaces, de cinéma, les choix sont multiples et assurent à chacun le partage de beaux moments, qui marqueront les esprits pour longtemps.

Théâtre, marionnettes, danse, magie, jonglerie, les petits comme les grands vont en perdre la tête : le programme fait la part belle aux rêves, au rire, ouvre les imaginaires.

À savourer en famille, avec les copains les copines, avant et pendant les vacances. La Fête du Livre est désormais l'un des temps forts du festival, avec la présence de nombreux auteurs-illustrateurs de l'édition jeunesse.

Soyez malins, soyez curieux !

**Pour consulter la programmation :**  
**[www.ptitsmalins.com](http://www.ptitsmalins.com)**



**Retour sur**  
**l'édition**  
**2024**



# **infos** *Pratiques*

  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Déclarez vos ruches

entre le 1<sup>er</sup> septembre  
et le 31 décembre



→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée  
de déclaration en ligne

[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

### QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître  
l'évolution  
du cheptel  
apicole



Améliorer  
la santé  
des abeilles



Mobiliser  
des aides  
européennes



## INCIVILITÉS

Parmi les incivilités les plus rencontrées, arrivent en tête les **crottes de chien** et ce malgré des distributeurs de sacs.

Viennent ensuite les **déchets** laissés autour des points d'apport volontaire, sur les plages... les **toilettes publiques souillées**, les **mégots de cigarettes**...

On déplore également le **vol de 3 tables pique-nique et 2 bancs au skate-park** !

Plage des Recorts, suite à des détériorations sur la mini-pelle entre 12h et 13h, **2 flexibles hydrauliques ont été cassés** !

Au printemps, les **barbecues connectés** du port des pêcheurs ont été détériorés et ont dû être démontés.

Le 4 août à 23h37, **l'horodateur situé rue des Recorts a été incendié** avec des pneus, coût du remplacement 7982 € TTC.



**Pour en finir avec les incivilités, rappelons-nous que l'espace public... c'est aussi chez nous !**

## Interdiction de fumer dans certains espaces publics

### Nouvelle réglementation nationale

Pour protéger les plus jeunes, il est interdit de fumer dans les lieux collectifs. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025, cette interdiction a été étendue à de nouveaux espaces extérieurs, là où les enfants et adolescents sont présents ou exposés. Il sera donc désormais interdit de fumer dans les lieux suivants, pendant les heures ou périodes d'ouverture :

- parcs et jardins publics ;
- plages bordant des eaux de baignade ;

- abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs ;
- abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs ;
- espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives.

Les impacts environnementaux du tabac sont moins connus que ses im-

pacts sur la santé. Pourtant, l'industrie du tabac cause de nombreux ravages sur l'environnement : déforestation, pressions sur les ressources en eau, pollution de l'air et des milieux aquatiques... Étendre les espaces sans tabac, c'est donc aussi protéger notre planète.





## Pour toutes vos interrogations concernant la fibre optique...

Pour votre information, Altitude Infra Haute-Savoie participe au déploiement, à l'exploitation, à la maintenance et à la commercialisation auprès des opérateurs du réseau public en fibre optique du Syane.

Afin de garantir un traitement efficace de vos demandes concernant la fibre optique, nous vous prions de bien vouloir compléter le formulaire dédié, disponible sur :

### hautesavoie-fibre.fr

➤ Rubrique « Aide et Contact » :

➤ Une fois le formulaire envoyé, vous recevrez :

- Un numéro de ticket (format WEBxxxxxxxxxx)
- Un lien de suivi pour échanger avec les équipes d'Altitude Infra : [mesdemandes.altitudeinfra.fr](https://mesdemandes.altitudeinfra.fr)



### Quelques liens utiles selon les demandes :

#### Éligibilité à la fibre



#### Maison neuve ou rénovée :

→ Plus d'infos : Flyer adduction



#### Adresse manquante ou incorrecte

→ rubrique « Signaler un problème d'information sur mon adresse »



→ Si votre adresse n'est pas certifiée sur la base d'adresse nationale, un certificat d'adressage à compléter par la maire sera demandé

#### Problème de raccordement ou une panne

→ rubrique « Je n'arrive pas à me raccorder / Je suis en panne »



→ Vérifiez d'abord que votre opérateur a déclaré l'échec

#### Câble, poteau ou armoire détérioré(e) sans coupure internet

→ rubrique « Signaler un problème sur les infrastructures »



→ Renseignez votre adresse, puis cliquer sur le pictogramme bleu. La fourniture de photos est obligatoire

### THONON agglomération

## BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### DU QUOTIDIEN ?

Le bus France Services de Thonon Agglomération vient à votre rencontre ! Impôts, retraite, emploi, santé, accès au droit, titres d'identité... : nous vous aidons et vous accompagnons dans toutes vos formalités en lien avec nos partenaires.



SEPTEMBRE / DÉCEMBRE

2025

### À SAVOIR

En fonction des conditions météorologiques ou de circonstances exceptionnelles, les permanences peuvent être temporairement assurées dans des locaux communaux, pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou en contactant les agents France Services au 07 86 66 25 38.

Les Journées France Services ont lieu du 6 au 17 octobre 2025\*

| COMMUNES         | LIEUX DES PERMANENCES                                | HORAIRES            | SEPTEMBRE 2025            | OCTOBRE 2025                 | NOVEMBRE 2025             | DÉCEMBRE 2025                 |
|------------------|------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------|------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Allinges         | Intermarché 157 Route des Blaves                     | 13h-16h             | Mardis 2 et 16            | Mardis 7 et 21               | Mardis 4 et 18            | Mardis 2 et 16                |
| Anthy-sur-Léman  | Parking à côté de l'Espace du Lac (rue des pêcheurs) | 9h-11h30            | Vendredi 12               | Vendredi 10                  | Vendredi 14               | Vendredi 12                   |
| Ballaison        | Place du Pressoir                                    | 9h-11h30            | Jeudi 11                  | Jeudi 9                      | Jeudi 13                  | Jeudi 11                      |
| Brenthonne       | Devant l'école                                       | 13h-16h             | Mardi 23                  | Mardi 28                     | Mardi 25                  | Mardi 23                      |
| Chens-sur-Léman  | Parking à côté de la mairie                          | 9h-11h30            | Vendredi 5                | Vendredi 3                   | Vendredi 7                | Vendredi 5                    |
| Douvaine         | Près de la Bulle**                                   | 9h-11h30<br>13h-16h | Lundis 1, 8, 15, 22 et 29 | Lundis 6, 13, 20 et 27       | Lundis 3, 17 et 24        | Lundis 1, 8, 15, 22 et 29     |
| Drailant         | À côté de la mairie                                  | 13h-16h             | Vendredis 12 et 26        | Vendredis 10 et 24           | Vendredis 14 et 28        | Vendredi 12                   |
| Excenevex        | Près de l'église                                     | 9h-11h30            | Mardi 16                  | Mardi 21                     | Mardi 18                  | Mardi 16                      |
| Fessy            | Parking de la mairie                                 | 9h-11h30            | Mardi 2                   | Mardi 7                      | Mardi 4                   | Mardi 2                       |
| Loisin           | Devant la salle des fêtes                            | 9h-11h30            | Vendredi 26               | Vendredi 24                  | Vendredi 28               |                               |
| Lully            | Devant la mairie                                     | 13h-16h             | Jeudi 11                  | Jeudi 9                      | Jeudi 13                  | Jeudi 11                      |
| Margencel        | Derrière la mairie                                   | 13h-16h             | Vendredi 5                | Vendredi 3                   | Vendredi 7                | Vendredi 5                    |
| Massongy         | Devant la mairie                                     | 9h-11h30            | Mardi 9                   | Mardi 14                     |                           | Mardi 9                       |
| Messery          | À côté de la mairie                                  | 9h-11h30            | Vendredi 19               | Vendredi 17                  | Vendredi 21               | Vendredi 19                   |
| Perrignier       | Salle des fêtes                                      | 13h-16h             | Jeudi 25                  | Jeudi 23                     | Jeudi 27                  |                               |
| Sciez            | Place des Crêts                                      | 9h-11h30<br>13h-16h | Jeudis 4 et 18            | Jeudis 2 et 16               | Jeudis 6 et 20            | Jeudis 4 et 18                |
| Thonon-les-Bains | Collonges 21 avenue de Sénévulaz                     | 9h-11h30<br>13h-16h | Mercredis 3, 10, 17 et 24 | Mercredis 1, 8, 15, 22 et 29 | Mercredis 5, 12, 19 et 26 | Mercredis 3, 10, 17, 24 et 31 |
| Veigy-Foncenex   | Place de l'Église                                    | 9h-11h30            | Mardi 23                  | Mardi 28                     | Mardi 25                  | Mardi 23                      |
| Yvoire           | Parking cars, chemin de Feycler                      | 9h-11h30            | Jeudi 25                  | Jeudi 23                     | Jeudi 27                  |                               |

\* Plus d'infos au 07 86 66 25 38 ou sur [thononagglomeration.fr](https://thononagglomeration.fr) (Rubrique Mes services/Bus France Services).

\*\* Douvaine : Lieu de permanence sous réserve de modification.

**IMPORTANT :** lors de votre venue, pensez à vous munir de tous les documents utiles et justificatifs nécessaires à votre démarche, ainsi que de vos accès en ligne, si vous en disposez déjà.

France services,  
PROCHE DE VOUS,  
PROCHE DE CHEZ VOUS



haute savoie  
le Département

Plus d'infos : [thononagglomeration.fr](https://thononagglomeration.fr)  
Tél 04 50 31 25 00

# Agenda des événements

## OCTOBRE

DIMANCHE  
**5**

Espace du Lac  
**VIDE-GRENIER**  
Swing Spirits

VENDREDI  
**10**

Salle des fêtes de Margencel  
Inscriptions à 18h  
Marche à 19h  
**OCTOBRE ROSE**  
**Marche nocturne**  
CCAS Margencel  
avec soutien du CCAS Anthy

SAMEDI  
**11**

Espace du Lac  
**REPAS DANSANT**  
Flash Danse

DIMANCHE  
**12**

Salle des Hutins - 15 h 30  
**GOÛTER SPECTACLE**  
**« EPICLOWNIENS »**  
Fileurs de Rêve

VEN. SAM.  
**17 et 18**

**JOURNÉES DU**  
**DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
Comité Développement Durable

DIMANCHE  
**19**

Espace du Lac  
Inscriptions à 9h  
Marche à 10h  
**OCTOBRE ROSE**  
CCAS

MARDI  
**21**

Espace du Lac - 15 h 30  
**DON DU SANG**  
Donneurs de Sang

VENDREDI  
**24**

Espace Laurentides - 11 h  
**FESTIVAL DES**  
**P'TITS MALINS**  
MAL

VENDREDI  
**31**

Espace du Lac  
**SOIRÉE**  
**HALLOWEEN PARTY**  
Anthy Evènements



## NOVEMBRE

DIMANCHE  
**9**

Séchex - 10 h 30  
Espace du Lac - 11 h 30  
**CHAR MUSICAL**  
**ET GOURMAND**  
Donneurs de Sang et la Batterie  
Fanfare « Les Flots Bleus »

MARDI  
**11**

Monument aux Morts - 11 h  
**COMMÉMORATION**  
**DE L'ARMISTICE**  
Anciens Combattants

SAMEDI  
**15**

Espace du Lac - 12 h  
**REPAS DES AÎNÉS**  
CCAS

SAMEDI  
**22**

Espace du Lac - 19 h  
**LOTO DE SAINTE CÉCILE**  
Batterie-Fanfare « Les Flots Bleus »

## DÉCEMBRE

JEUDI  
**4**

Salle des Hutins  
**RÉUNION PUBLIQUE**  
**Les frelons asiatiques**

SAM. DIM.  
**6 et 7**

**NOËL À ANTHY**  
**Samedi : Arrivée du Père Noël**  
Anthy Evènements  
**Dimanche : Marché de Noël**  
**de 10h à 17h**  
Comité Vie Economique  
et Touristique

MERCREDI  
**31**

Espace du Lac  
**RÉVEILLON DE LA**  
**SAINT SYLVESTRE**  
Association Flash Dans

## JANVIER

JEUDI  
**8**

Espace du Lac - 19h  
**CÉRÉMONIE DES VŒUX**

MARDI  
**13**

Espace du Lac - 15 h 30  
**DON DU SANG**  
Donneurs de Sang